



PATRIMOINE PROTEGE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.151-19 DU C.U

- Ensembles historiques des villages et des hameaux
- Patrimoine religieux
- Patrimoine public et tertiaire
- Châteaux et maisons nobles
- Grandes demeures
- Patrimoine rural
- Patrimoine industriel
- Patrimoine civil 20ème
- Patrimoine "Label : Architecture contemporaine remarquable" hors SPR

PETIT PATRIMOINE, PATRIMOINE VERNACULAIRE PROTEGE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.151-19 DU C.U

- * Patrimoine des ouvrages et infrastructures

- ◆ Patrimoine mémoriel et commémoratif
- ◆ Petit patrimoine domestique
- ◆ Petit patrimoine historique
- ◆ Petit patrimoine religieux
- ◆ Petit patrimoine rural
- ◆ Canal
- Chemin de croix avec stations
- Murs en pierre
- Pont
- Voie pavée

AUTRES INFORMATIONS

- Périmètre de protection des monuments historiques (inscrits et classés)
- Immeubles inscrits et classés protégés au titre des monuments historiques

FOND DE PLAN

- Parcels
- Built-up area
- ▲ Airport
- Rail road
- Motorway
- Departmental roads
- Other roads and paths
- Water surface and water courses



OAP PATRIMOINE

LE PATRIMOINE PROTEGE

Saint-Eustache
Echelle : 1/6500ème

